

**COMMUNAUTÉ DE PAROISSES DE ROUFFACH**
« NOTRE DAME DU SCHAUENBERG »

ROUFFACH - GUEBERSCHWIHR - GUNDOLSHEIM - HATTSTATT - PFAFFENHEIM

PRESBYTERE de ROUFFACH**Tél. 03.89.49.61.10**9, place de la République
68250 ROUFFACHcontact@paroisses-rouffach-nds.orgwww.paroisses-rouffach-nds.org**ACCUEIL**

Mardi	9h30-10h30	15h-16h
Vendredi	9h30-10h30	/
et sur Rendez-vous		

ANIMATION PASTORALE**Curé de la Cté de paroisses**

- ◆ P. Pierre RENDLER

Prêtres Coopérateurs

- ◆ P. René MACK
- ◆ P. Joseph KUONY

Coopératrices de la Pastorale

- ◆ Fabienne BARTHELEMY
06.08.48.68.25
pasto-enfants@paroisse-rouffach.fr
- ◆ Valérie SCHERRER
06.20.16.44.81
pasto-jeunes@paroisse-rouffach.fr

Equipe d'Animation EAP

- ◆ Marie Thérèse PIZZATO
- ◆ Joseph SCHERMESSER

*Le Bulletin est distribué
gratuitement.*

*Des exemplaires sont
disponibles dans toutes
les églises*

Janvier 2024**« Rien ne pourra nous séparer
de... l'Amour du Christ ! »**

Au lendemain des fêtes de Noël qui nous ont rassemblés en Communauté près de Jésus et à l'aube d'une nouvelle Année qui démarre, qu'avons-nous de plus cher à demander au Seigneur, si ce n'est de faire sa volonté pour vivre chaque jour en sa présence et sous sa bénédiction.

Cette année encore ne sera pas de trop, pour vivre avec fidélité notre foi et porter l'Évangile avec dynamisme. St Paul nous y appelle : « *l'Amour du Christ, nous pousse* » à y aller (2 Co 5,14) ! Et l'actualité ne peut que lui donner raison.

D'un côté, les rivalités internationales entre grandes puissances marquant les conflits régionaux, nous ont projetés de l'Ukraine vers le Proche-Orient. Quelle serait la prochaine étape, sinon l'importation de toutes ces tensions sur notre territoire national sous fond d'éclatement social et de communautarisme exacerbé.

De l'autre côté, une Église, certes en Synode mais malheureusement en pleine désaffection face à une société de plus en plus sécularisée, même au sein de ses propres fidèles. Aura-t-elle assez de vitalité missionnaire pour annoncer courageusement le Christ à un monde qui avance sans Dieu. Est-elle le sel et le levain dans la pâte ou baigne-t-elle déjà dans un relativisme mondain, danger auquel nous rend attentif le Pape François ?

Entre les deux c'est le lieu de notre mission particulière. Jésus nous y envoie comme apôtres, nous qui ne sommes plus du monde mais qui sommes invités à vivre désormais selon l'Esprit de Dieu. (Jn 15, 19 ; Jn 17, 16). Ne perdons pas notre enthousiasme de disciples de Jésus. Qu'on soit une Communauté avec encore bien des pauvretés et des lourdeurs ou avec des capacités et des richesses, nous sommes invités chaque jour à sortir de notre zone de confort pour suivre et témoigner du Christ.

La vie chrétienne personnelle ou communautaire est ainsi un lieu de Combat spirituel. La prière du « Notre Père » nous le rappelle : « *ne nous laisse pas entrer en tentation, mais délivre-nous du Mal* ». Satan, le diviseur et tentateur, celui qui sème l'ivraie se traduisant par « zizania » en grec, est heureux d'y faire les 400 coups ! Quand il y a le Bien, il y a bien souvent le Malin ! Jean-Paul II le disait ainsi : « *Là où s'élèvent les croix, là est le signe de l'évangélisation* ». Voilà le défi auquel nous sommes confrontés et auquel l'Eglise tout au long de son Histoire a dû faire face.

Dernièrement, j'ai reçu une lettre de Mgr Philippe Ballot, notre administrateur apostolique, m'annonçant de manière inattendue et brutale, que le Schauenberg serait retiré au curé de la Communauté de paroisses de Rouffach pour en faire un lieu autonome sous la juridiction d'un recteur. Non, vous ne rêvez pas... ce n'est pas un canular ! Et qui plus est, cette décision à laquelle je n'ai été ni consulté ni associé, m'a été annoncée 3 semaines après qu'elle ait été signée à l'Evêché. Désormais, le Schauenberg ne ferait plus partie de notre Communauté de paroisses !

Cette décision arbitraire, incompréhensible, choquante et indigne aussi pour nombre d'entre vous, qui pourrait ressembler à un abus d'autorité, disloque profondément l'harmonie pastorale et l'unité territoriale de notre Communauté de paroisses. Curieuse façon de faire, à l'heure où l'Eglise avec le Pape François, nous fait entrer dans un Chemin de Dialogue synodal. Vous trouverez dans ce Bulletin, l'Ordonnance épiscopale de Mgr Ballot et bien sûr ma Lettre-réponse argumentée.

Devant ce scandaleux fait accompli, sans concertation et sans en connaître les véritables motifs, et face aux difficultés insolubles qui désormais surgiront, je ne peux que demander à être relevé de la charge qui m'a été confiée comme curé de notre Communauté de paroisses.

Vous conviendrez que les prochains temps, à moins de faire preuve de sagesse en annulant cette décision épiscopale avant son officialisation et sa mise en application, seront assez problématiques pour notre Communauté de paroisses et bien sûr pour moi votre curé. L'heure n'est pas à la joie, mais à la prière ! En ce début d'année 2024, puissions-nous nous confier et mettre notre avenir dans les mains de Jésus. N'ayons pas peur, « rien ne pourra nous séparer de l'Amour du Christ » (Rm 8, 39) ! Année de paix et de grâces pour chacun de vous !

P. Pierre RENDLER, votre curé

« **SAINTE ANNÉE 2024 !** »

« **QUÊTE CHAUFFAGE et ENTRETIEN** » **DONS DÉFISCALISÉS à 66%**

Comme chaque année, nous faisons appel à votre générosité pour participer aux frais de chauffage et d'entretien de nos églises et des locaux paroissiaux. Des feuillets se trouveront prochainement au fond des églises pour vos dons. Il vous est possible de demander un reçu fiscal et de bénéficier d'une réduction d'impôts de 66%. Ainsi, un don de 100 € ne vous reviendra qu'à 34 € après déduction fiscale. Cette disposition concerne les dons faits au Conseil de Fabrique, à la Mense curiale paroissiale ainsi qu'au Diocèse. Merci pour votre générosité.

P. Pierre RENDLER
Curé de la Communauté de paroisses de Rouffach
 sous le patronage de « Notre-Dame du Schauenberg »
9 place de la République
68250 ROUFFACH
Tél. 03.89.49.61.10

Rouffach, le 26 Novembre 2023

Mgr Philippe BALLOT
Administrateur Apostolique
Archevêché de Strasbourg
16 rue Brûlée
67081 STRASBOURG CEDEX

Objet : Un autre regard... à propos de l'*Ordonnance épiscopale* touchant le Schauenberg.

Monseigneur,

Suite au courrier qui m'a été transmis par le P. Kamenisch ce jeudi 23 novembre 2023 faisant état de votre *Ordonnance épiscopale*, touchant le lieu de pèlerinage « Notre Dame du Schauenberg » et par voie de conséquence mon statut et ma responsabilité curiale comme pasteur, j'aimerais apporter fraternellement quelques précisions et interrogations quant au bien-fondé de votre décision.

Qui a été consulté pour éclairer la prise d'une telle décision ? Le curé, qui y exerce sa charge pastorale et qui est l'affectataire du lieu, l'EAP, la Communauté de paroisses précisément sous ce même vocable « *Notre Dame du Schauenberg* »... ? Il aurait été élémentaire et correct de les solliciter d'abord. L'inattendu de votre décision, l'absence cruelle de concertation et la brutalité de son exécution laissent perplexe !

Pourquoi une telle fébrilité à quelques semaines de la nomination d'un nouvel évêque de Strasbourg ? Alors qu'on sait que la précipitation n'est jamais bonne conseillère. Des éléments récents, graves et urgents, auraient-ils motivé une décision si rapide voire expéditive ? De même comment se fait-il, s'ils existent, qu'ils aient pu échapper à l'ensemble des fidèles et bien sûr à son curé qui fréquente régulièrement les lieux ?

Y-a-t-il eu des problèmes nouveaux depuis le changement de curé il y a déjà 2 ans ? Rien n'est suggéré, au contraire votre *Ordonnance épiscopale* ne parle que de « *vitalité dont fait preuve* » ce lieu. Mais dans l'hypothèse où il y aurait des difficultés, ont-elles été abordées et traitées avec les personnes concernées ? Je peux vous dire tout simplement que chaque semaine j'y célèbre avec bonheur la messe du mercredi ; et en période d'ouverture, je suis présent régulièrement pour la messe dominicale et la prière mariale, sans parler des autres célébrations liturgiques, catéchétiques ou mariales qui tout au long de l'année, rassemblent toute notre Communauté en ce lieu. Tout semble donc normal !

Est-ce son statut d'annexe « non-autonome » qui serait problématique ? Non, puisque d'autres lieux de pèlerinage et non des moindres, ont le même statut, comme celui de

Thierenbach près de chez nous. La chance du Schauenberg est d'être harmonieusement intégré à la vie paroissiale et pastorale, formant un tout. Il est porté par l'ensemble de ses paroissiens, et l'animation pastorale en fait un lieu vital et inséparable comme je le rappelais à l'occasion de l'Assemblée générale de l'Association « Le Schauenberg » en 2022.

Est-ce l'accueil de groupes et de pèlerins en ce lieu qui y serait compromis ? Toutes les demandes ont toujours reçu un accueil favorable de ma part. Et je suis ainsi régulièrement heureux d'accueillir et de partager nos célébrations avec des groupes ou des paroisses venant nous rejoindre pour l'occasion.

Est-ce la présence de notre Communauté de paroisses et de son curé qui poserait question ? Apparemment non ! Ce lieu fait partie naturellement de la vie paroissiale comme nos 5 autres églises. Notre Communauté y célèbre le 1^{er} Pardon des enfants de la catéchèse, de nombreux mariages de paroissiens y sont célébrés comme aussi des anniversaires et noces d'or. De même les fêtes de Communauté (la montée à pied depuis Rouffach le jour de l'Ascension, la fête du 15 Août, la procession aux lumignons du 8 décembre, le Chemin de Croix du Vendredi St, Lundi de Pâques, etc...) ont toujours été vécues sereinement et positivement en ce lieu paroissial.

En effet, depuis mon arrivé comme curé, j'ai toujours privilégié la communion et l'équilibre sur l'ensemble de notre Communauté de paroisses, à savoir nos 5 clochers/localités et lieu de pèlerinage. Alors que je suis curé et donc de ce fait recteur de ce lieu, ne cherche-t-on pas maintenant à désarticuler l'unité et l'harmonie pastorale qui se vit paisiblement ? Et pourquoi ? De plus, l'expression employée dans l'*Ordonnance épiscopale* (« la responsabilité...est retiré au curé ») qui est souvent utilisée dans le cadre d'une sanction, peut être ici comprise légitimement comme un désaveu à la fois cinglant et injuste, de mon ministère de pasteur.

Avec cette décision qui modifiera en profondeur l'état juridique et pastoral de ce lieu, cœur de notre vie paroissiale, qu'en sera-t-il de l'organisation des agendas de célébrations, de la disponibilité des prêtres, de la préparation et de la célébration des mariages, de la présence de la chorale et de l'équipe liturgique, et bien d'autres sujets désormais problématiques... ? Pourquoi faire compliqué, quand la situation est claire et simple pour tous ? Assiste-t-on à une querelle de chapelles et veut-on voir se créer « une église dans une église », comme malheureusement ailleurs d'autres expériences ont été tentées et mal vécues ? Cette division mettra à mal le bon fonctionnement actuel de l'unité et la cohérence territoriale et pastorale de notre Communauté de paroisses. Elle n'y produira qu'incohérences, confusions et difficultés.

Mais quelle sont les réelles intentions qui auraient pu motiver une telle décision, incompréhensible à mon égard et absurde pour notre Communauté de paroisses ? La réponse ne se trouverait-elle pas finalement dans le singulier et bref motif que retient votre *Ordonnance épiscopale* : « vu la demande présentée par M. le Maire de Pfaffenheim » ? Sibyllin ou abscons, allez comprendre ! En quoi la demande expresse du Maire de Pfaffenheim, M. Lichtenberger, est-elle la seule recevable au point de toucher profondément au statut juridique et pastoral d'un lieu paroissial. N'y a-

t-il pas confusion des genres ? Qui a-t-on consulté ensuite avant de décider ? Le curé, l'EAP, les membres du Conseil de fabrique de Pfaffenheim, des fidèles engagés sur notre Communauté de paroisses, etc... ? Pourquoi ce courrier envoyé à l'évêché par M. le Maire, n'est-il pas rendu public ? Il serait très instructif d'en connaître la teneur !

Y-a-t-il eu aussi d'autres influences partisans, des tenants d'un monopole ou d'intérêts matériels ou financiers cachés, des ambitions personnelles ou des querelles d'égo... dans une nébuleuse de partis-pris et de non-dits, mêlant l'occulte et l'obscur, les rumeurs et les mensonges, qui auraient contribué à cette décision unilatérale ? C'est vrai que les relations avec M. Lichtenberger, n'ont pas été très cordiales de sa part depuis le premier jour de mon arrivée, je ne le comprends toujours pas aujourd'hui et le regrette ; alors qu'ailleurs sur les autres localités, mes relations avec les autorités civiles sont des plus cordiales. Qu'en sera-t-il désormais de ma présence au sein du Conseil de fabrique de Pfaffenheim où sont présents le curé et le maire ?

Il me semble que tout cela, pourrait se résumer simplement par : *« le maire a voulu la peau du curé et l'évêché lui a donné satisfaction »* !

Cette décision est pour moi, à la fois, un désaveu injuste de ma charge de pasteur et un manque de soutien de l'évêque dans sa paternelle sollicitude et sa collaboration avec ses prêtres. Elle ne reflète absolument pas la réalité de la situation que nous vivons ici avec le Schauenberg, et ne respecte ni le bien commun et spirituel de notre Communauté de paroisses, ni ses fidèles et son curé.

Cette précipitation par une décision arbitraire, ce manque de concertation et de collaboration avec les personnes concernées et l'absence de véritables motifs, suscitent au contraire bien des doutes, des zones d'ombre, des incompréhensions et plus tard des difficultés à venir.

« Ne faites pas de la maison de mon Père, une maison de trafic » (Jn 2,16). Le Schauenberg mérite mieux que cela, s'il veut rester un lieu de bénédictions et de grâces pour tous ! A l'heure où l'Eglise avec notre Pape François est entrée dans un Chemin de Dialogue synodal, on ne peut être que choqué et blessé et refuser courageusement une telle façon de faire, honte d'un autre âge, qu'on aurait souhaité ne plus voir en usage aujourd'hui.

Vous conviendrez ainsi qu'il m'est impossible dans l'état actuel, d'annoncer cette décision épiscopale aux membres de notre Communauté de paroisses, décision que je ne comprends absolument pas et pour laquelle préalablement je n'ai été ni consulté ni prévenu.

Pour préserver l'unité de la Communauté de paroisses et la cohérence dans l'exercice de mon ministère curial et pastoral sur l'ensemble de la Communauté, je demande à être relevé de la charge qui m'a été confiée comme curé de la Communauté de paroisses de Rouffach *« Notre-Dame du Schauenberg »*.

P. Pierre RENDLER Curé de la Cté de paroisses *« N-Dame du Schauenberg »*

COPIE

*M. le curé de la dté de
paroisses de Rouffach*



Philippe BALLOT

par la grâce de Dieu et l'autorité du Siège Apostolique

**ADMINISTRATEUR APOSTOLIQUE
DU DIOCÈSE DE STRASBOURG**

Vu la vitalité dont fait preuve le pèlerinage Notre-Dame du Schauenberg, à Pfaffenheim, tant du point de vue de la fréquentation des fidèles que de l'implication de bénévoles et d'une communauté de sœurs de Saint-Joseph de Saint-Marc,

Vu le fonctionnement des pèlerinages équivalents de Hohatzenheim et de Dusenbach, disposant d'une autonomie de fonctionnement et d'un recteur propre,

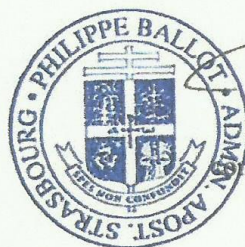
Vu la demande présentée par M. le Maire de Pfaffenheim,

Je constitue le pèlerinage de Notre-Dame du Schauenberg en annexe autonome de la paroisse de Pfaffenheim.

La responsabilité pastorale de ce pèlerinage est retirée au curé de Pfaffenheim et confiée à un recteur propre.

La responsabilité financière et administrative du pèlerinage est confiée à un conseil de gestion à instituer dans un délai de deux mois, qui comprendra cinq membres laïcs, le maire de Pfaffenheim et le recteur du pèlerinage.

Strasbourg, le 9 novembre 2023



[Signature]
+
contresigné par le chancelier de l'Archevêché

[Signature]

Nous confions au PÈRE ÉTERNEL tous nos DÉFUNTS
 « Seigneur, que ta Lumière les éclaire et qu'ils reposent dans ta Paix ! »

GUEBERSCHWIHR	02/12/2023 HEINRICH François	
HATTSTATT	15/12/2023 GUETH Jeannine	
PFAFFENHEIM	07/12/2023 MULLER Gérard	17/12/2023 FLESCH Suzanne
ROUFFACH	01/12/2023 HIRSCH Jeannette 05/12/2023 STRITT Pierre	10/12/2023 HUMSKI Joséphine

Janvier 2024 - Planning Mensuel

Lundi 1^{er} Janvier 2024 / Jour-Octave de Noël - Ste Marie Mère de Dieu		
SOULTZMATT	18h	Messe unique inter-paroissiale à l'église de Soultzmatt
Semaine 1 : 1^{er} au 7 Janvier 2024		
Mardi 2 Janvier : S. Basile le Grand & Grégoire de Naziance, Évêques et Docteurs de l'Église		
ROUFFACH	9h	Messe
Mercredi 3 Janvier : Le Saint Nom de Jésus ; Ste Geneviève, Vierge		
SCHAUENBERG	10h30	Messe
Jeudi 4 Janvier		
PFAFFENHEIM	9h	Messe
Vendredi 5 Janvier		
ROUFFACH	18h	Messe du 1 ^{er} VENDREDI du mois & ADORATION EUCHARISTIQUE
Samedi 6 Janvier		
ROUFFACH	18h	Messe dominicale anticipée
Dimanche 7 Janvier : ÉPIPHANIE du SEIGNEUR Quête pour les missions en Afrique		
GUEBERSCHWIHR	10h15	MESSE de la COMMUNAUTÉ - ACTION de GRÂCE avec les BÉNÉVOLES
Semaine 2 : 8 au 14 Janvier 2024		
Mardi 9 Janvier		
ROUFFACH	9h	Messe
Mercredi 10 Janvier		
SCHAUENBERG	10h30	Messe
Jeudi 11 Janvier		
ROUFFACH	16h 20h	Messe à St-Jacques Groupe de « Louange-Prière » / Presbytère
Vendredi 12 Janvier		
ROUFFACH	10h	Messe de la Ste-Geneviève avec la Gendarmerie
GUNDOLSHEIM	18h	Messe
Samedi 13 Janvier : S. Hilaire, évêque et docteur Weekend-Retraite des Jeunes de la Profession de Foi		
PFAFFENHEIM	18h	Messe dominicale † Jean-Paul MOLTES ; Renée TOLNO et Robert WALTER
Dimanche 14 Janvier : 2^{ème} Dimanche du Temps Ordinaire (B)		
HATTSTATT	9h30	Messe dominicale
ROUFFACH	10h15	Messe dominicale † Jean-Gabriel SCHMIDLIN et grands-parents ; Lucie et Joseph KIEFER ; Hélène ERNY et famille

Semaine 3 : 15 au 21 Janvier 2024

Mardi 16 Janvier		
ROUFFACH	9h	Messe
Mercredi 17 Janvier : S. Antoine, Abbé		
SCHAUENBERG	10h30	Messe
Jeudi 18 Janvier		
PFaffenHEIM	9h	Messe
ROUFFACH	20h	Groupe de « Louange-Prière » / Presbytère
Vendredi 19 Janvier		
GUNDOLSHEIM	18h	Messe
Samedi 20 Janvier : S. Fabien, pape et martyr ; Saint Sébastien, martyr		
GUEBERSCHWIHR	18h	Messe dominicale anticipée
Dimanche 21 Janvier : 3^{ème} Dimanche du Temps Ordinaire (B)		
GUNDOLSHEIM	9h30	Messe dominicale † Déf. Familles René ALTERMATT, ALTERMATT-VOGEL & PRIMM
ROUFFACH	10h15	Messe dominicale † Joséphine HUMSKI

Semaine 4 : 22 au 31 Janvier 2024

Mardi 23 Janvier		
ROUFFACH	9h	Messe à l'occasion de la Semaine pour « l'Unité des Chrétiens »
Mercredi 24 Janvier : S. François de Sales, évêque et docteur de l'Eglise		
SCHAUENBERG	10h30	Messe
Jeudi 25 Janvier : Conversion de S. Paul, Apôtre		
ROUFFACH	16h	Messe à St-Jacques
	20h	Groupe de « Louange-Prière » / Presbytère
Vendredi 26 Janvier : S. Timothée et S. Tite, évêques		
GUNDOLSHEIM	18h	Messe
Samedi 27 Janvier Ste Angèle Merici, vierge		
ROUFFACH	9h30-11h30	Rencontre des Jeunes de la « Profession de Foi »
	18h	Messe dominicale anticipée
Dimanche 28 Janvier : 4^{ème} Dimanche du Temps Ordinaire (B)		
HATTSTATT	10h15	MESSE de la COMMUNAUTÉ « CHANDELEUR » avec Éveil à la Foi Bénédictio n bougies/lumignons/cierges de dévotion
Mardi 30 Janvier		
ROUFFACH	9h	Messe
Mercredi 31 Janvier : S. Jean Bosco, prêtre		
SCHAUENBERG	10h30	Messe



**« Que Dieu te bénisse et te protège,
qu'il veille sur toi et te donne la paix ! »**

Nombres 6, 24

